

- Le programme de travaux 2012 se dessine avec en particulier la signalétique qui a débuté par les plaques de rues et numérotation des maisons. Dans le cadre de l'OCMACS initié par la CCAR, la commune fera installer des panneaux directionnels indiquant les différents services publics implantés sur la commune. Les travaux sont confiés à la société HICON qui procédera également au « rafraîchissement » de la signalisation horizontale au sol.
  
- Autre projet du Conseil municipal : La rénovation du bâtiment communal abritant la mairie et dont les travaux d'intérieur remontent à plus de trente ans. Le projet dont la maîtrise d'œuvre sera assurée par Georges Gonzales intégrera la restructuration de tout le rez-de-chaussée (Secrétariat, mairie, salle d'archives et salle polyvalente) avec mise aux normes de l'accessibilité en réalisant l'accès (face NE) à l'opposé de ce qu'il est aujourd'hui tout en conservant le cachet actuel d'un bâtiment du patrimoine communal.
  
- Le Conseil municipal confirme le projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme dont l'enquête publique aura lieu cette année 2012 en même temps que celle, révisée, du zonage d'assainissement... et le renouvellement de la convention d'assistance technique avec le Conseil Général pour le suivi du fonctionnement du lagunage.
  
- Le logement communal, 6 rue de la Motte, est attribué à Mme et Mr Denis Grandjean à compter du 15 février.
  
- Un contrat CUI-CAE est proposé à Coralie Mirousset à compter du 1<sup>er</sup> mars. Titulaire d'un BEPA « production florale », elle mettra ses connaissances au service de la commune.
  
- La porte de l'église St (côté SO) sera remplacée par l'entreprise Mougins.
  
- Le prix du stère, anticipant la nouvelle taxe de 2 € par ha de bois, est fixé à 6 €. Le prix du bois façonné et livré par les employés communaux est fixé à 31 € le stère. Le programme forestier proposé par l'ONF est accepté pour un montant de 5530 €.